

R. — Rémorial A. Basset (1855-1956)
A. Raisonner, 1957

Br 2736

L'ARTICLE DÉFINI DU BERBÈRE

par

Werner VYČIHL (Paris).

Le problème de l'existence d'un ancien article défini en berbère a pu être abordé grâce aux travaux du regretté professeur André BASSET. C'est lui qui, avec sa minutie et sa profonde connaissance de la matière, a créé les bases sur lesquelles reposent les conclusions de cette étude que je dédie respectueusement à la mémoire de ce grand savant.

I. — LE PROBLÈME ET SON HISTOIRE.

Le berbère ne connaît pas d'article. C'est un fait généralement admis et *argaz* signifie, en chleuh ou en kabyle, aussi bien *un homme* que *l'homme* ou *homme* tout court. Il y a néanmoins certaines raisons qui semblent parler en faveur d'un article défini en berbère, non dans la langue actuelle mais dans une période antérieure. Il s'agit là des éléments préradicaux m. *a-*, f. *ta-*, pl. m. *i-*, pl. f. *ti-* et de leurs variantes qui se trouvent au début de la plupart des noms berbères : *argaz* « homme », pl. *irgazën*, *tamgart* « femme » pl. *timğarin* (chleuh).

Ces éléments *a-*, *ta-*, *i-*, *ti-* forment aujourd'hui un tout indivisible avec le nom, mais tel n'était pas le cas de tout temps. En berbère canarien, nous trouvons les mêmes formes avec et sans préfixe, p. ex. *Suquahé*, *Azuquahé* n. pr. et *Galdar*, *Agaldar* nom. loc. Les historiens arabes du moyen âge citent souvent deux formes de noms de lieux comme *Ağfu* et *Ġəfu*, *Amərgu* et *Mərgu*, *Anfis* et *Nəfis* (Ibn Khaldoun).

Il ressort de ces formes qu'aux premiers siècles de la conquête arabe, les éléments préradicaux et le corps du nom étaient encore séparables. Aussi les villes *Tadəllis* et *Tabgayt* en Algérie s'appellent, en arabe *Dəllis* 'Dellys' et *Bzāya* 'Bougie'. Les tribus des *Iħahan*, *Ibəqqoyən*, *Izayan* sont appelées, en arabe, *Hāha*, *Bəqqōya*, *Zayān*, sans préfixes.



Dans les emprunts faits à l'arabe, les éléments *a-*, *ta-*, *i-*, *ti-* correspondent à l'article arabe. On a donc, en chleuh, des formes comme *lbit* « chambre », *lhill* « ruse », *lkas* « verre », *ssnah* « armes » (coll.) où l'article arabe fait pratiquement partie du mot; ou des formes à préfixes berbères comme *ahbib* « ami », *amuslim* « musulman », *tahanut* « boutique », *taššiaht* « danseuse ». Dans certains cas, les deux formes sont signalées dans le même parler, p. ex. *tamdint* à côté de *lmdint* « ville » au parler de Tazèrwalt. Dans ces cas, les préfixes berbères remplacent effectivement l'article arabe.

Note : Il arrive, mais seulement dans quelques dialectes, que le mot d'emprunt comporte à la fois le préfixe berbère et l'article arabe, p. ex. en chleuh *arrih* « fenêtre » (rapport d'annexion : *warril*), *talbabi* « petite porte », *talhumt* « quartier de ville », *talgèrrunt* « concombre ».

Par contre, les noms d'origine ou d'aspect berbères passés en arabe marocain sont traités, en général, comme déterminés : *atay* n'est pas simplement « du thé », mais « le thé » et ne prend pas l'article arabe (comme c'est le cas en Algérie). E. Lévi-Provençal signale toute une série de ces noms dans ses *Textes arabes de l'Ouargha*, comme *abžaw* « poussin » qui « ne prend jamais l'article » (p. 147), *anfif* « entonnoir », *adkok* « coq », *a'suš* « nid d'oiseau », *aqərqor* « crapaud », etc.

D'autre part, on note que quelques rares noms berbères désignant des objets toujours indéterminés sont dépourvus de préfixes. C'est p. ex. le cas de *kra* « quelque chose » en kabyle, et d'*uggid* « quelqu'un, alcumo » dans le parler (aujourd'hui éteint) de Sokna (Libye). Ce dernier exemple correspond, dans le parler de Siwa, au nom *awggid* « homme » (*aoggid*).

Enfin, il existe dans chaque parler berbère un certain nombre de noms de parenté qui présentent morphologiquement deux particularités :

— ils ne comportent pas de préfixes, p. ex. en chleuh *baba* « mon père », *iwi* « mon fils », *ma* « ma mère », *illi* « ma fille », etc. ;

— ils prennent les suffixes possessifs simples et non ceux à *nn* (*n*) intercalé, p. ex., *baba-k* « ton (m.) père », *iwi-m* « ton (f.) fils », *ma-s* « sa mère », *illi-s* « sa fille ».

Les noms munis de préfixes prennent les suffixes à *nn* (*n*) intercalé p. ex. *ayyis-ənnək* « ton (m.) cheval », *tigəmmi-nnəm* « ta (f.) maison », *idrimən-ənnəs* « son argent ».

Note : Les noms de parenté dépourvus de suffixes se comportent donc comme les prépositions simples, p. ex. *dar-k* « chez toi », *fəlla-k* « sur toi » ; par contre les prépositions secondaires (munies d'un préfixe) prennent les formes allongées comme *iggi-nw* « au-dessus de moi », *tasiga-nnəs* « à son côté ».

Résumons : parmi les indices qui portent à croire à l'existence d'un ancien

article défini, représenté aujourd'hui par les préfixes nominaux *a-*, *ta-*, *i-*, *ti-*, nous avons relevé les faits suivants :

— dans l'antiquité et jusqu'au moyen âge, le plus tard aux îles Canaries, les préfixes nominaux n'étaient pas indissolublement fixés au nom. On peut donc conclure qu'ils possédaient, à cette époque-là, encore une fonction suivant le cas où l'on employait le nom simple ou le nom muni de préfixe ;

— dans les emprunts faits à l'arabe, le berbère a choisi soit la forme à préfixe berbère, soit munie de l'article arabe. Dans certains cas, les deux formes existent simultanément dans le même parler (chleuh : *tamdint*, *Imdint* de l'arabe marocain *mdīna*). Dans ces cas, les préfixes nominaux berbères correspondent à l'article arabe ;

— les noms berbères passés en arabe marocain sont considérés, en général, comme déterminés ; dans ce cas, le préfixe berbère est considéré comme équivalent de l'article arabe ;

— quelques rares noms utilisés toujours dans un sens général, indéterminé, ne prennent jamais l'article (kabyile *kra* « quelque chose », sokna : *uggid*) ;

— les noms de parenté dépourvus de préfixes prennent les suffixes pronominaux simples (comme les prépositions primitives), tandis que les autres noms (ainsi que les prépositions secondaires qui sont de véritables substantifs) intercalent un élément *nn* (*n*) : on dit *baba-s* « son père », mais *igemmi-nnes* « sa maison ».

Ce dernier point rappelle l'arabe moderne ou l'hébreu où un nom peut être déterminé (*a*) par l'article qui est un ancien démonstratif (comme en français) ou par (*b*) un suffixe personnel (ou un nom). Ces deux possibilités s'excluent mutuellement. En arabe égyptien, on dit *il-bēt* « la maison » et *bēt-i* « ma maison ». L'emploi simultané de l'article et du suffixe pronominal n'est pas admis. Dans ce cas, on emploie la tournure *il-bēt betā'-i* « ma maison ». De même, on dit en hébreu *ha-bbāyit* « la maison » et *bēt-ī* « ma maison ». A une époque reculée, le berbère possédait des mots comme **gēf* « tête », **fēll(i)* « partie supérieure » qui ont donné (avec l'article) aujourd'hui *igēf* ou *ihf* « tête » et *afēlla* « partie supérieure » et (sans article) les prépositions *gēf* « sur » (kabyile) et *fēl* « au-dessus de » (kabyile). Actuellement, on dit *ihf-ennēs* « sa tête », *afēlla-nnēs* « au-dessus de lui » (avec *nn*), mais *gēf-s* « sur lui » et *fēlla-s* (même sens, kabyile). L'élément *nn* correspond morphologiquement à l'auxiliaire *betā'* (f. *betaht*, pl. *bitū'*) de l'arabe égyptien qui n'est pas une préposition mais un nom qui peut prendre plusieurs formes (m. ou f., sg. ou pl.) pour s'accorder avec le substantif précédent. Il peut être considéré comme certain que la marque du génitif *n* du berbère n'est pas une préposition comme français *de*, anglais *of*, allemand *von*, mais un substantif comme *mata'* (« marchandise, affaire,

meuble »), qui a donné, en arabe égyptien, *betā'*, ou un démonstratif comme *dē* en araméen.

En vieil égyptien, l'élément du génitif est *n* (ou écrit *ny*), f. *n-t*, pl. m. *n-w* et pl. f. *n-t* (apparemment comme le singulier). Peu à peu, ces formes sont abandonnées au profit de *n* qui, à lui seul, constitue le *formans genetivi* en copte : $\tau\mu\alpha\alpha\tau$ $\eta\tau\psi\epsilon\epsilon\rho\epsilon$ « la mère de la fille ».

II. — LA SIGNIFICATION PRIMITIVE DES ÉLÉMENTS PRÉRADICAUX BERBÈRES.

Vu les étroites relations qui existent dans de nombreuses langues entre l'article défini et les adjectifs démonstratifs, on est à priori tenté de chercher l'origine des préfixes *a-*, *ta-*, *i-*, *ti* parmi ces éléments.

Or, la série des démonstratifs m. *wa*, f. *ta*, pl. m. *wi* et pl. f. *ti* « celui, celle, ceux, celles » se retrouve, seule ou amplifiée par des éléments locaux ou autres dans tous les parlars de la Berbérie.

En touareg, les formes *wa*, *ta*, *wi*, *ti* se rencontrent seules ou munies d'affixes (*wadēg*, *tadēg*, *widēg*, *tidēg*, etc.). En chleuh, on a *gwa*, *hta*, *gwi*, *hti* avec un élément *g*; les formes *hta*, *hti* sont issues, par assimilation, de **gta*, **gti*. Sans ce préfixe, on les retrouve dans *wayyēd*, « autre », f. *tayyēd*, pl. m. *wiyyaḍ*, pl. f. *tiyyaḍ*.

Le berbère du Djebel Nefousa possède deux séries : *wuh*, *tuh*, *yih*, *tih* pour les objets rapprochés et *wih*, *tih*, *yih*, *tih* pour les objets éloignés. Ces formes sont issues des éléments primitifs *wa*, *ta*, *wi*, *ti* avec les désinences *-uh* « ci » et *-ih* « là » qui s'ajoutent directement au substantif : *atērras-uh* « cet homme-ci », *taddart-ih* « cette maison-là ».

La seule difficulté constitue la chute de la labiale initiale des formes masculines. A ce sujet, il convient de citer la chute d'autres labiales, p. ex. du *b* des formes *arkas* « chaussure » (lat. acc. pl. *barcas*, d'après leur forme) et *azalim* « oignon » d'un pluriel punique **baçalim*. La disparition des labiales s'est probablement effectuée par l'intermédiaire d'une prononciation fricative (*ḥarkas*, *ḥaçalim*).

III. — LES CHANGEMENTS PHONÉTIQUES.

Les éléments préradicaux ne se sont pas maintenus dans tous les cas dans leur forme primitive comme *(w)a*, *ta*, *(w)i*, *ti*. Nous examinons plusieurs modifications phonétiques qui se sont produites au cours des derniers 3 000 ans à savoir (a) la monophthongisation, (b) la chute de la voyelle, (c) l'assimilation vocalique et (d) la fausse analogie.

(a) *La monophthongisation provient de la liaison des voyelles a- et i- avec y- et w- comme première consonne de nom.*

La diphthongue *ay* aboutit à *ē* en touareg et à *i* dans les autres dialectes :

<i>ēnēr</i> « cil » pl. <i>ānārēn</i>	<i>tādrē</i> « épi » pl. <i>tādriwīn</i>
<i>tēnhērt</i> « narine » pl. <i>tānhārīn</i>	<i>tāklē</i> « marche, voyage » pl. <i>tākliwīn</i>
<i>eskēr</i> « ongle » pl. <i>askārēn</i>	<i>tāle</i> « ombre » pl. <i>tāliwīn</i>

Dans certains cas, il est possible de retracer le développement. *Tēnhert* remonte à un ancien **taynzērt* de *k-n-z-r*, Audjila *tkinzērt*. Le chleuh a *tin-zērt*. *Tēdre* est mis pour **taydre(t)*, de *k-d-r*, Audjila *tkidērt*. *Tēkle* « marche » provient d'un squelette consonantique *y-k-l* qui a donné *sikēl* « voyager » (**sēykēl*). En chleuh correspond *tikēlt* ou *tiklit* « fois ». Le pluriel *aman* « eau » doit être interprété comme **i-ymi(yu)n*, dont le corps **ymi* ne correspond pas, en sémitique, à l'arabe *mā'* « eau », mais à *yamm* « mer ». *Eskēr* est un cas de fausse analogie.

La combinaison *aw* donne *u* : touareg *ūfuḡ* « fait de sortir » (*w-f-ḡ*, verbe *ēffēḡ*), *ūluḡ*, « action de lécher » (*w-l-ḡ*, verbe *ēllēḡ*), *ūsun* « savoir » (*w-s-n*, *ēssēn*, haoussa *sani*). Chleuh *urḡ* « or » ne doit pas être séparé de *w-r-q* (éthiopien *warq* « or », Stumme) et remonte à un **awrḡ* (**ōrḡ*). *Udad* « moufflon » (**awdad*, *ōdad*) a conservé son ancienne forme au Djebel Nefousa (*awdad*).

Quant au groupe *iw*, il s'est généralement maintenu ou a été reconstitué. Chleuh *awtēm* « mâle », pl. *iwtman*. Dans certains cas, ce groupe aboutit à *u*, p. ex. *tawhka* « ver » pl. *tukka* (Tazērwalt) à côté de *tiwkkwiwīn* (Ida ou Semlal).

(b) *La chute de la voyelle initiale.*

Cette chute est attestée surtout dans les dialectes dits zénètes, p. ex. à Sokna *ḡil* « bras » (chleuh *aḡil*), *fus* « main » (*afus*), *funas* « bœuf » (*afunas*), *laḡom* « chameau » (kabyle *alḡwēm*), *tmart* « barbe » (*tamart*). Il n'y a aucun doute que ces formes étaient jadis munies du préfixe nominal, car celui-ci réapparaît dans le rapport d'annexion (*wēfus*) dans les dialectes qui ont conservé cette forme et au pluriel (*yēfassēn*, souvent écrit *ifassēn*). De plus, il y a le féminin dont le préfixe a été réduit à *t* (*tmart* pour **tamart*).

(c) *L'assimilation vocalique (en allemand Umlaut).*

Il s'agit là d'une assimilation régressive. Les formes *ajanru* « fourneau », *anaw* « bateau », *taskala* « échelle », *tagawsa* « chose » sont issues de lat. *furnus*, *navis*, *scala*, *causa*. D'autre part, nous avons *ifilu* « fil », *igēr* « champ », *tikira* « cire, vieille cire », *ikikēr* « pois chiches » qui proviennent de *filum*,

ager, cera, cicer. Asnus « ânon » ne provient pas directement d'*asinus*, mais d'une forme *asnus*, comp. espagnol *asno*.

Le tableau suivant est destiné à donner une idée générale de la répartition des formes dans quatre dialectes :

	Chleuh	Ahaggar	Ghedames	Siwa
« tête »	<i>iħf</i>	<i>eğəf</i>	<i>iğaf</i>	<i>aħfi</i>
« bouche »	<i>imi</i>	<i>emi</i>	<i>ami</i>	<i>ambu</i>
« os »	<i>iħs</i>	<i>eğəs</i>	<i>iğəs</i>	<i>iğəs</i>
« nom »	<i>ism</i>	<i>īsēm</i>	<i>isēm</i>	<i>isēm</i>
« dent »	[<i>uħs</i>]	<i>esin</i>	<i>asin</i>	<i>asin</i>
« langue »	<i>ils</i>	<i>īlēs</i>	<i>alis</i>	<i>ilēs</i>
« ongle »	<i>iskër</i>	<i>eskër</i>	<i>aškër</i>	<i>aččir</i>
« main »	<i>aħus</i>	<i>aħus</i>	<i>uħəs</i>	<i>ħus</i>
« genou »	<i>aħud</i>	<i>aħud</i>	<i>uħəd</i>	<i>ħud</i>

La régularité des correspondances n'est pas complète, ce qui est dû à des emprunts. En touareg, *īsēm* et *īlēs* doivent être considérés comme étrangers. De même, *iğaf* et *iğəs*, au dialecte de Ghedames, sont visiblement des emprunts. Les vraies formes ghadamsies devraient être **a'əf* et **a'əs*.

Comme on verra, il y a des régions où les formes à *Umlaut* abondent et d'autres qui sont extrêmement conservatrices. Voici quelques formes kabyles comparées avec les correspondances du dialecte des Beni Snous (entre parenthèses) :

<i>iğil</i> « bras » (<i>ağil</i>)	<i>islī</i> « fiancé » (<i>asli</i>)
<i>iğmim</i> « aubépine » (<i>ağmim</i>)	<i>iğenni</i> « ciel » (<i>ağenna</i>)
<i>iğəwəts</i> « artichaut » (<i>ağğa</i>)	<i>iməngiwət</i> « bataille » (<i>aməngiwət</i>)

Les formes à *u* initial sont fréquentes au Djebel Nefousa et à Ghadames : *uħəs* « main », *ukrim* « dos », *tufut* « soleil », *tudəft* « coton » correspondent à *aħus*, *akrum*, *taħukt*, *taħuft* d'autres dialectes. Touareg *əsəğ* « col (formant un passage difficile et assez court dans les montagnes ardues) » provient d'une forme **a-wsiğ* par l'intermédiaire d'un **ōsiğ*. Le squelette consonantique était *w-s-ğ* (pl. *iwsğən*). Le passage d'*ōsiğ* à *əsəğ* s'explique par *ōsəğ* (*ō* = *eu* français). Il en est de même pour *eməssəsəm* « taciturne » et *eməzzəgəh* « visiteur, hôte » de *susəm* « se faire » et *zugəh* « visiter » (*aməssawsim*, *aməzzawgih*, dont le groupe *aw* passe par *ō* et *ō* à *ə*).

(d) Dans certains cas, il y a fausse analogie.

Ainsi, on a en chleuh à côté du mot *ils* « langue » deux pluriels, *ilsawn* et *alsiwn*. *ilsawn* est, seul, la forme authentique tandis que *alsiwn* est formé d'après les formes *ānārən*, *tādriwīn* etc. Un cas pareil est *iskër* « ongle, griffe » qui forme un pluriel *askarn* (touareg *eskër*, pl. *āskārən*).

IV. — LE RAPPORT D'ANNEXION.

De ce qui précède, il ressort que les formes du masculin (p. ex. *argaz* « homme », pl. *irgazèn*) étaient primitivement munies d'un *w* initial comme il se trouve au commencement des adjectifs démonstratifs *wa* et *wi*. On devrait donc s'attendre à des formes comme **wargaz*, pl. **wirgazèn*. Or, de pareilles formes existent effectivement en tachelhit, p. ex. *wayël* « huître » (pl. *id-wayël*), *wayniw* « dattier mâle » (cf. *tayniwt*), *wasëksu* « couscoussier », *warzan* « guêpe », *wiming* « cyclône » et pl. *witrikèn* comme nom d'une plante. Il y a même des mots attestés avec et sans *w* initial : *agërzam*, *wagërzam* « guépard », *amlal*, *wamlal* « marguerite », *asëfsaf*, *wasëfsaf* « peuplier ». Il s'agit en général d'animaux, de plantes, de phénomènes naturels, rarement d'objets (*wasëksu*) et de noms d'action (*wargiga* « tremblement »), les restes d'un berbère archaïque.

Au rapport d'annexion, ce *w* s'est conservé : *inna wëgëllid* « le roi (*agëllid*) a dit », pl. *nman yëgëldan* « les rois (*igëldan*) ont dit ». Au pluriel, *yegëldan* remonte tout d'abord à **yigëldan*, forme à initiale palatalisée issue de **wigëldan*.

En touareg, par contre, la chute de la labiale s'est produite avant la palatalisation : *amënukal* « roi », pl. *imënukalën* forment au rapport d'annexion (*ë*)*mënukal*, pl. (*ë*)*mënukalën*.

Les parlers orientaux (Nefousa, Sokna, Siwa) ne font pas de distinction entre la forme absolue et le rapport d'annexion. Sokna *idammën* pl. « sang » et *tawort* « porte », pl. *twira* sont à interpréter comme *ydammmën*, *twira* avec chute de la voyelle. Là où une voyelle subsiste, il s'agit soit d'une voyelle radicale (*izan*, pl. « mouches ») ou considérée comme telle, soit d'emprunts (Siwa : *tikëlmët* « mot », pl. *tikëlma*).

A côté des formes à initiale *w*, il convient de signaler des noms à *h* initial, comme *hargān* « argan » (El-Bekri) et les tribus des *Hëskūra*, des *Hintāta* et des *Hëntīfa* (Ibn Khaldoun). Je ne pense pas qu'il s'agisse dans ces cas d'une rupture d'hiatus (comp. touareg *inna-h-ās* « il lui disait ») ni du passage d'un *t* à *h* (Chenoua *haddart* « maison » pour *ṭaddart*), mais d'un passage de *w* à *h*. Dans les parlers actuels, il n'y a plus de trace de ces formes.

On conçoit aisément quelles ont été les raisons qui ont conduit à l'état actuel où l'article défini a pratiquement perdu sa force déterminante et ne forme qu'un tout avec le nom. Les différents développements phonétiques ont créé de nombreuses formes dont l'emploi correct dépassait souvent les facultés de la mémoire. Il y avait, en effet, 2 formes (déterminée et indéterminée), 2 genres (m. et f.), 2 nombres (sg. et pl.). 2 emplois (absolu et

rapport d'annexion), soit $2 \times 2 \times 2 \times 2 = 16$ formes auxquelles s'ajoutaient les assimilations (*wwërgaz* « de l'homme » pour *n-wërgaz*, *yyërgazën* « des hommes » pour *n-yërgazën*). C'est là qu'une simplification s'imposait : tout en conservant les éléments de l'article, le berbère sacrifiait sa signification. L'article perdit sa fonction comme en araméen (*paylā* « maison », *hawkaplā* « étoile » avec *-a*) et seules quelques catégories de noms restèrent sans article (numéraux, noms de parenté avec suffixes, certains noms verbaux comme *laz* « faim », *fad* « soif », des noms indéterminés comme *kra* (en kabyle, etc.). C'est aussi la raison pourquoi *ayt-* (lit. « les gens de... ») ne prend, dans de nombreux parlers, jamais le *w* initial au rapport d'annexion, vestige de l'ancien article (*Mohammed n Ayt U Haddu*). Ici, le mot *ayt* était déterminé, non par l'article, mais par le génitif suivant (en arabe *Benī + nom.*).

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE.

- André BASSET. — *Sur la voyelle initiale en berbère*, dans la *Revue Africaine*, 1945, p. 82-88.
- *Note sur l'état d'annexion en berbère*, dans le *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 1932, p. 173-174.
- *La langue berbère* (Handbook of African Languages, Oxford University Press), 1952.
- Werner VYCIHL. — *Introducción al estudio de la lengua y de la historia de Canarias*, Secretariado de Publicaciones de la Universidad de la Laguna, La Laguna de Tenerife 1952 (Facultad de Filosofía y letras 1952, p. 167-204).
- *Punischer Spracheinfluss im Berberischen*, dans le *Journal of Near Eastern Studies*, Chicago, 1952, p. 198-204.
- *Die Deklination im Arabischen*, dans la *Rivista degli Studi Orientali*, Rome, 1953, p. 71-78 (éléments sg. a et pl. i).
- *Der Umlaut im Berberischen des Djebel Nefusa in Tripolitaniën*, dans les *Annali dell'Istituto Orientale di Napoli*, 1954, p. 145-152.
- *Les Gétules de la Mauritanie*, dans *I. F. A. N.*, 1955, p. 163-167.

